



Commission consultative du
Fonds cantonal d'art
contemporain
FCAC
Chemin de Conches 4
1231 Conches

N/réf. : DD/

Genève, 6 décembre 2022

Rapport d'activité législature 2018-2023
4^{ème} année
(1^{er} janvier 2022 - 31 décembre 2022)

I. Bases légales de la commission

- Article 1, alinéa 1, de la loi sur les commissions officielles, du 18 septembre 2009 (LCOF; A 2 20);
- Article 1, lettre c, du règlement sur les commissions officielles, du 10 mars 2010 (RCOF; A 2 20.01);
- Article 5 de la loi relative au Fonds cantonal d'art contemporain du 7 mai 2010 (C 3 09).

II. Compétences légales de la commission

La commission a pour tâche de donner son préavis :

- sur les propositions d'achats et d'aides à la production d'œuvres mobiles,
- sur les projets soumis au département par les communes,
- sur l'ouverture de concours.

III. Activités de la commission

La commission consultative du Fonds cantonal a tenu 4 séances.

Achats

La commission a préavisé en faveur des acquisitions suivantes :

Séance du 28 février 2022 : James BANTONE (1 vidéo, *Waking up in the morning, thinking about so many things*, 3'770 F) ; Sylvie FLEURY (1 peinture, *Frankie goes to Hollywood (n° 1)*, 53'850 F) ; Anita MOLINERO (1 sculpture, *Sans titre*, 16'000 €) ; Laurence RASTI (5 photographies, *There Are No Homosexuals in Iran*, 15'000 F) ; Guillaume ROBERT (1 vidéo, *Plein air*, 8'500 F F) ; Dorian SARI (1 sculpture, *Towards the Border (Commemoration of the Fools)*, 8'500 F).

Total des dépenses pour les achats : 89'620 F et 16'000 €.

Séance du 11 mai 2022 : Julien CECCALDI (1 peinture, *Solito Seeings Stars*, 30'000 \$) ; Guillaume DENERVAUD (1 dessin, *Les plantes poussent sur leurs corps désillusionnés*, 3'500 F) ; Gina PROENZA, (2 enseignes lumineuses, *Traductrice cleptomane*, 3'500 F et *Nu*, 3'500 F ; 2 céramiques, *L'ami naturel V*, 3'000 F et *Jalousie moderne*, don de l'artiste) ; Ser SERPAS (1 sculpture, *Travails what prevents*, 10'000 F) ; Vidya GASTALDON & Jean-Michel WICKER (1 installation vidéo, *Audi / Beyond Grinding Halt / Centre Point*, 12'000 € et une sculpture, *Sex is good*, 13'000 €).

Total des dépenses pour les achats : 23'500 F, 25'000 € et 30'000 \$.

Lors des séances du 5 septembre et du 2 novembre 2022, aucune proposition d'achat n'a été étudiée, le budget annuel ayant été épuisé lors des deux premières séances.

Total annuel des dépenses pour les achats : 113'120 F, 31'000 € et 30'000 \$.

Aides à la production

A partir de cette année, les demandes de soutien en vidéo et arts numériques sont préavisées par la commission consultative et non plus par une commission spécifique, ce qui est plus cohérent.

Séance du 28 février 2022 : Cecilia MOYA RIVERA et Valeska ROMERO CURIQUEO (Espace eeeeh !, Nyon, soutien de 2'000 F), Elin GONZALES, Lorenzo LUNGHI, Alexandra SALEM et Jonas VAN HOLANDA, Plattform22 (Kunsthalle Palazzo Liestal, soutien de 6'000 F), Delphine REIST (FRAC Grand Large-Hauts-de-France, Dunkerque, soutien de 8'000 F), Lisa BARNARD (CPG, soutien de 6'000 F), Jacopo BELLONI (La Rada, Locarno, soutien de 2'000 F) et Marilou BAL (SISSI club, Marseille, soutien de 1'500 F).

Total des aides à la production en art contemporain : 25'500 F.

Total des aides à la production en vidéo et arts numériques : 20'000 F.

Séance du 11 mai 2022 : Vidya GASTALDON (Eglise Sainte-Catherine des Hôpitaux-Neufs, Biennale d'Art en Chapelles, Haut-Doubs, soutien de 2'450 F), Luc MATTENBERGER (Verbikus Kunsthalle Schaffhausen, soutien de 3'000 F), Artistes invité.e.s par le Collectif LIMBO (HIT, soutien de 2'500 F), Marc Camille CHAIMOWICZ (CEC, soutien de 4'000 F), Davide-Christelle SANVEE (Pavillon ADC, soutien de 5'000 F), Jeanne TARA (Espace 3353, soutien de 2'000 F) et Thomas BONNY (Labo, soutien de 3'000 F).

Total des aides à la production en art contemporain : 21'950 F.

Total des aides à la production en vidéo et arts numériques : 8'000 F.

Séance du 5 septembre 2022 : Jerlyn HEINZEN, (Espace eeeeh!, Nyon, soutien de 2'000 F), Valentin MERLE (La Ferme des Tilleuls, Renens, soutien de 2'000 F), Julie MONOT (Halle Nord, soutien de 4'000 F), Iseult PERRAULT (Espace Laurence and Friends, soutien de 1'400 F), Mai-Thu PERRET (Cabaret Voltaire, Zurich, soutien de 4'000 F), Alizée QUINCHE, Nygel PANASCO, Sabrina RÖTHLIS-BERGER (Le Fesses-tival, Ressources Urbaines, soutien de 1'800 F) et plusieurs artistes (Soul2Soul, Ressources Urbaines, soutien de 4'000 F).

Total des aides à la production en art contemporain : 19'200 F.

Total des aides à la production en vidéo et arts numériques : 19'800 F.

Séance du 2 novembre 2022 : Carla DEMIERRE, Nicolas MULLER, Davide-Christelle SANVEE (Dans le cadre de La Contre-Saison, Ville de Vernier, soutien de 4'500 F), Yvan ALVAREZ (Salle Crosnier, soutien de 2'000 F), Marwan BASSIOUNI (Halle Nord, soutien de 2'800 F), Jacopo BELLONI, Julia ZNOJ (Atelier de l'artiste Jacopo Belloni à l'Usine, soutien de 1'600 F), DOPPELGANGER COLLECTIVE (Résidence Flux Laboratory, soutien de 2'500 F), Guillaume FUCHS (Halle Nord, soutien de 1'950 F), Monika E. KAZI, Catol TEIXEIRA

(KRONE COURONNE, Bienne, soutien de 2'000 F) et Yann BISCAUT, Antoine Felix BÜRCHER, Luka CVETKOVIC, Jean-Marie FAHY, Plattform23 (Espace Arlaud, Lausanne, soutien de 6'000 F).

Total des aides à la production en art contemporain : 23'350 F.

Total des aides à la production en vidéo et arts numériques : 30'800 F.

La commission a par ailleurs validé le 2 novembre 2022 le montant annuel de 40'000 F réservé pour la Biennale de l'Image en Mouvement au Centre d'Art Contemporain de Genève sur la ligne vidéo et arts numériques.

Total annuel des aides à la production en art contemporain : 90'000 F.

Total annuel des aides à la production en vidéo et arts numériques : 118'600 F.

Bourse pour le commissariat d'exposition

Séance du 28 février 2022 : désignation de Claire Hofmann (6000 F).

Jury pour les bourses de recherches créées cette année

Séance du 5 septembre 2022 : Mabe BETHONICO (5'000 F), Benoît BILLOTTE (5'000 F), Moi CHARETEAU (5'000 F), Camille SUMONT (5'000 F), Hugo HEMMI (5'000 F) et Delphine MOULY (5'000 F).

Total des bourses attribuées : 30'000 F.

IV. Secrétariat de la commission

Le secrétariat de la commission est assuré par les collaboratrices scientifiques du Fonds cantonal d'art contemporain, rattaché à l'office cantonal de la culture et du sport.

Le secrétariat effectue les missions suivantes :

- Préparation des documents pour les commissaires
- Protocoles des séances
- Procès-verbaux
- Rédaction des courriers
- Listes Excel des propositions d'achat et des demandes d'aides à la production
- Gestion des archives (dossiers)
- Suivi des productions
- Factures, paiements, bilans

V. Frais de la commission

Jetons de présence pour tâches ordinaires (art. 24 RCOF) et pour tâches extraordinaires (art. 25 RCOF):

12'415 F.

Remboursement de frais (art. 28 RCOF)

130.65 F.



Diané Daval
Présidente de la commission consultative
du Fonds cantonal d'art contemporain